

Aperçu sur les grandes tendances des échanges transfrontaliers de produits agricoles entre le Tchad et les pays limitrophes

Djinodji REOUNGAL

Ingénieur Agroéconomiste, Chercheur à l'ITRAD

Tel (235) 637 46 77/(235)916 35 36

1 INTRODUCTION

Les flux transfrontaliers des échanges entre le Tchad et les pays de la zone Afrique occidentale et centrale sont dominés par les exportations de bétail en direction du Nigéria et de quelques pays de la sous région d'Afrique centrale, Nigéria et Cameroun en particulier.

La proportion des principaux produits agricoles et forestiers dans les exportations en direction des pays de la zone AOC est très faible. Néanmoins quelques produits vivriers tchadien sont exportés quelques pays d'Afrique centrale.

Le Tchad importe du Cameroun et du Nigéria, des fruits, des tubercules (igname et pomme de terre) et des céréales.

En matière d'exportation, les statistiques officielles du Tchad, prennent en compte essentiellement, le coton, les produit de l'élevage et dans une moindre mesure la gomme arabique. Les exportations des autres produits tels que l'arachide, le sésame, les oignons/l'ail, les céréales et une partie de la gomme arabique ne sont littéralement pas inclus ni dans les statistiques de la BEAC, ni même dans celui de l'Institut Tchadien de la Statistique et des Etudes Démographique (INSEED). Dans les statistiques commerciales et la balance de paiement de la BEAC, et de la Banque mondiale on ne trouve que les exportations empruntant des circuits formels.

Dans ce document nous nous intéresserons particulièrement aux flux des échanges transfrontaliers du bétail et de quelques produits végétaux.

2 CONTEXTE GENERAL

2.1 Aspects physiques et agricoles du Tchad

2.1.1 Aspects physique et démographique

Pays sub-saharien, le Tchad est totalement enclavé au centre du continent africain (*carte1*). Le port maritime le plus proche est celui de Douala (Cameroun) situé à 1700 km de N'Djamena. D'une superficie de 1 284 000 km², le Tchad s'étend entre 7° et 24° de latitude Nord et entre 14° et 24° de Longitude Est. Le pays a des frontières communes avec cinq pays : la Libye au Nord, le Soudan à l'Est, la République centrafricaine au Sud, le Nigeria, le Niger et le Cameroun à l'ouest

Le climat du Tchad est de type sahélien avec un gradient pluviométrique qui augmente progressivement du Nord vers le Sud. La moyenne pluviométrique annuelle varie de 900 à plus 1 100 mm pour les régions les plus arrosées du Sud et à moins de 500 mm pour la bande sahélienne.

Sur la base de la répartition de la pluviométrie et du couvert végétal, il est admis généralement pour le territoire tchadien trois grandes zones bioclimatiques.

La zone saharienne recouvre toute la partie désertique au Nord du pays et représente environ 63% du territoire national. Elle est caractérisée par une très faible pluviométrie limitée au Sud par l'isohyète 200 mm. La saison de pluies diminue progressivement jusqu'à s'annuler à l'extrême Nord. Les productions agricoles ne sont localisées que dans les ouadis. C'est une zone structurellement déficitaire d'un point de vue alimentaire.

La zone sahélienne est localisée au centre, et se situe entre les isohyètes 200 et 800 mm. La saison sèche est plus longue que la saison des pluies. Les déficits de productions céréalières dus aux aléas pluviométriques sont récurrents.

La zone soudanienne est comprise entre l'isohyète 800 mm à plus 1200 mm. Elle est la partie la plus arrosée du pays. La zone est généralement autosuffisante, S'il n'y a pas d'évènements climatiques majeurs (déficit pluviométrique, inondations).

Le Tchad comptait plus de 8,7 millions d'habitants en 2005. La majeure partie de cette population est concentrée dans les zones fertiles, au centre et au sud du pays, ainsi que dans les zones urbaines où vivent 23 % des Tchadiens.

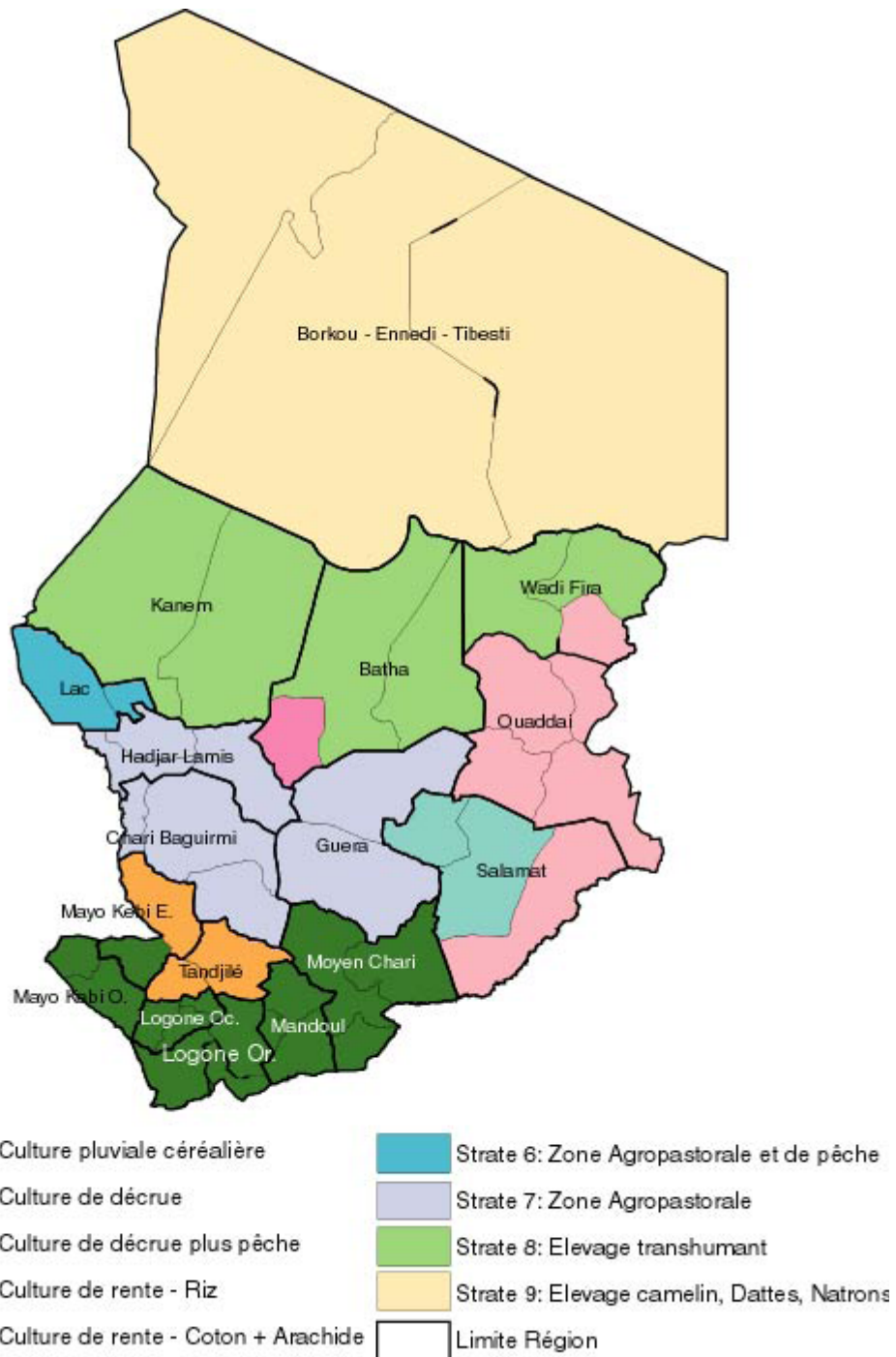
La zone saharienne (au nord) avec plus de 60 % de la superficie totale abrite seulement 2 % environ de la population; la zone sahélienne (au centre) qui représente 43 % du territoire national, est habitée par 48 % de la population, alors que la zone soudanienne (au sud), avec environ 10 % des terres, accueille la moitié de la population tchadienne. Cette situation donne des densités de population qui vont de 0,2 habitant au km² dans le Nord à plus 52 habitants au km² dans le Sud.

2.1.2 Potentiel agricole et contraintes à la production

Le Tchad dispose de plus de 19 millions de terres arables dont, millions sont irrigables. Seulement 10% de ce potentiel est actuellement cultivé. En dépit de cet important potentiel agricole, la production agricole nationale reste soumise à plusieurs contraintes : La majorité agriculteurs tchadiens est constituée de petits producteurs travaillant le plus souvent uniquement avec des outils manuels. En dehors de la filière cotonnière, il n'existe pas de filière intrants organisés. Les systèmes de crédit adaptés aux petits producteurs sont très rares, embryonnaires et d'accès assez difficile pour les paysans pauvres. Les rendements moyens des cultures vivrières et de rente sont, plus faibles que ceux des pays voisins. Le secteur agricole est largement dépendant des aléas climatiques, faute d'une bonne maîtrise de la gestion de l'eau. Le mauvais état du réseau routier surtout des pistes rurales constitue également une des contraintes à la production.

2.2 Les principales productions végétales

Le Tchad produit essentiellement des céréales (sorgho, penicillaire, maïs), des oléagineux et des protéagineux (sésame, arachide, voandzou et niébé) et le coton qui était jusqu'en 2003, le principal produit d'exportation et la principale source de devise. Les céréales sont cultivés dans pratiquement tout le territoire, à partir de la bande sahélienne, les oléagineux sont cultivés dans le centre et au sud du pays. Le coton est cultivé exclusivement en zone soudanienne. Il existe également des zones à écologie particulière qui permettent des cultures telles que le riz et le sorgho de décrue (figure 1)



Sources des données: FEWs Net
Carte établie par l'unité VAM Chad

Figure 1 : Zones de productions agricoles (Source PAM)

3 CONTEXTE MACROECONOMIQUE

L'activité économique a connu une forte croissance au début des années 2000¹ par les revenus provenant de l'exportation du pétrole tchadien. De 2002 à 2003 l'expansion économique a été en grande partie due au lancement du projet pétrolier de Doba et la construction de l'oléoduc reliant le bassin de Doba au terminal de Kribi sur la côte camerounaise. Cela s'est traduit par une forte croissance du PIB pendant 4 à 5 années consécutives. La croissance globale du PIB a atteint une moyenne de 10% par an de 2001 à 2003, nettement supérieure au taux d'environ 2% réalisé pendant les trois années précédentes. Elle atteint un record de plus de 33% en 2005 avant de retomber à 8,5% en 2005.

De 264\$ US environ en 2002, le PIB a atteint en 2006, 776\$ par tête d'habitant. Les effets conjugués liés au recul des activités d'extraction pétrolières, à la baisse du prix du baril sur le marché mondial et aux troubles politiques ont entraîné un recul de la croissance du PIB en 2007 (BEAC, FMI).

Cependant au niveau des zones rurales où vit plus de 80% de la population, l'économie reste dominée par les activités agricoles incluant les activités de l'élevage, de la pêche et dans une moindre mesure des activités sylvicoles.

La part de l'agriculture et de l'élevage dans le PIB est passé de près de 50% à 19,3% en 2006, la contribution du secteur des hydrocarbures dans le PIB pour la même période était de 47,7%. (BAD, OCDE, 2008).

En dépit de la forte croissance du PIB le Tchad demeure l'un des pays les plus pauvres de la planète, classé 170e sur 177 en termes de développement humain par le PNUD².

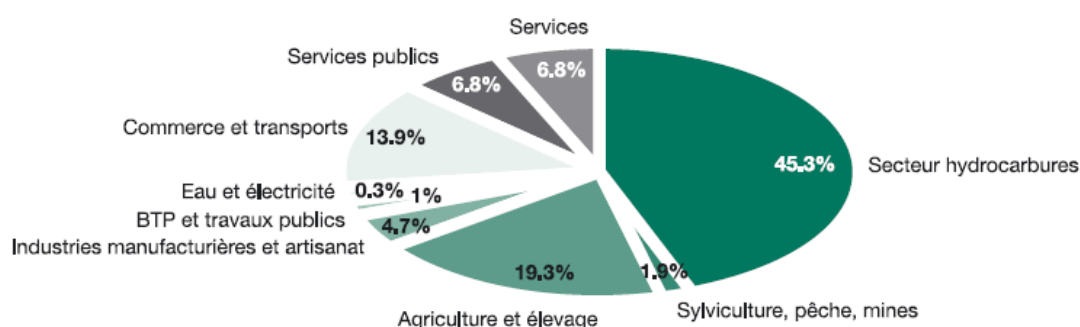


Figure 2 : Ventilation sectorielle du PIB en 2005 (en pourcentage) Source : BAD, OCDE, 2008

4 LES ECHANGES TRANSFRONTALIERS ET LES PRINCIPAUX PRODUITS

Traditionnellement, le Tchad est un pays importateur net car il dépend du monde extérieur pour satisfaire ses besoins énergétiques, en bien d'équipement et en produits manufacturés. Une partie des besoins alimentaires destinée plus particulièrement aux populations urbaines est également importée.

Jusqu'en 2003, les principaux produits d'exportation formelle du Tchad étaient: le coton brut (75% des exportations formelles) et la gomme arabique (16%). Avec l'avènement du pétrole au Tchad et à partir de 2004, et les difficultés de la filière cotonnière, l'élevage a supplanté progressivement le coton et occupe la deuxième place des produits d'exportation³.

4.1 Les exportations de produits végétaux

Les produits agricoles exportés par le Tchad peuvent être classés en trois catégories :

- Une catégorie de produits présentant un fort potentiel de quantités exportées : Ce sont des produits dont la structure de production et les circuits de commercialisation (internes et externes) sont bien établis. Ces produits sont cultivés sur des vastes étendues et en grandes quantités. Il existe pour ces produits une forte

¹ Année de mise en chantier de l'exploitation du pétrole tchadien, la construction des infrastructures, injectera des milliards de Fcfa en emplois et service dans l'économie.

² PNUD : <http://hdr.undp.org>

³ Statistiques de la BEAC

demande interne à partir de laquelle se sont développés des circuits d'exportation vers les pays voisins (Cameroun, RCA, Nigéria Congo etc.). On compte dans cette catégorie des produits tels que l'arachide, le sésame et le niébé.

- Les produits d'exportation d'importance secondaire : les produits de cette catégorie figurent dans le commerce frontalier. Cependant, ils n'ont aucun potentiel réel d'exportation en dehors de la région. Il s'agit des produits tels le niébé, les tomates séchées, les dattes, le gombo, le piment, etc.
- Les céréales représentent la catégorie la moins importante des produits d'exportation. En principe, le commerce des céréales dans l'axe comprenant le Tchad, la région nord du Cameroun et le Nigéria est pratiqué entre zones de surplus et zones de déficit, sans qu'aucun flux commercial réel ne s'établisse sur le long terme.

Nous ne traiterons dans ce document que des produits de la première catégorie et plus particulièrement de l'arachide dont les circuits de commercialisation semblent bien établis, même si les statistiques sur les quantités exportées sont difficiles à obtenir, ou ne sont pas du tout fiables lorsqu'elles existent.

4.1.1 Produits caractérisés par des flux importants

Les Arachides

Les arachides sont cultivées sur une partie des régions du centre, de l'Est et dans toute la zone soudanienne⁴. La production a considérablement augmenté ces 5 dernières années. En effet, le coton qui était la principale source de revenus des agriculteurs de la zone soudanienne du Tchad semblent avoir perdu cette place depuis que la filière cotonnière s'est installée dans une crise consécutive (et pas seulement) à la chute du prix de la fibre sur le marché mondial (Angé A-L., 2004).

L'arachide n'est plus considérée, même dans les zones de forte production cotonnière, comme une culture marchande de second rang réservée aux femmes et aux jeunes dépendants. Bien que présentant une évolution contrastée, la production arachidière présente une nette tendance à la hausse depuis plus d'une dizaine d'années (fig.3).

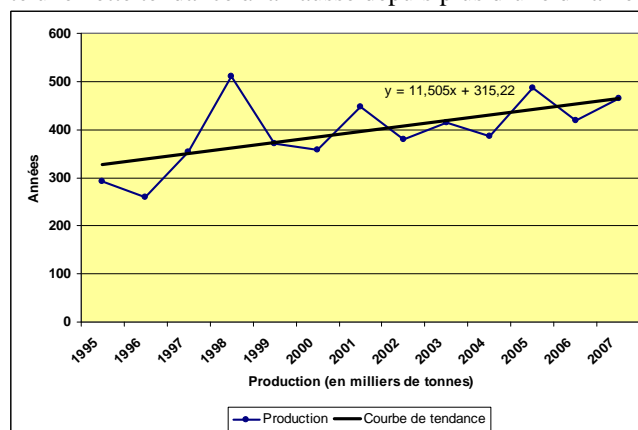


Figure 3 : Evolution de la production d'arachide au Tchad (Source : ONDR, FMI, BEAC)

La grande partie de la production arachidière destinée à l'exportation est réalisée dans la zone soudanienne, tandis que la zone sahélienne alimente les centres urbains du nord du pays ainsi que sa région centrale.

En termes d'importance commerciale, pour les populations du sud du Tchad, les arachides représentent le deuxième produit après le coton. Elles constituent la base de la plus grande partie du commerce frontalier réalisé avec le secteur privé (Giovanni et al., 1994).

D'après des informations du Ministère de l'Agriculture, au moins 50% de la production d'arachides est commercialisée. Les volumes exportés se situeraient entre 10 et 15% de la production totale.

a) Les circuits de commercialisation

Les arachides empruntent plusieurs chemins préétablis avant d'atteindre le marché extérieur. Les exportations se font dans deux directions : la République Centrafricaine (RCA) et le Cameroun.

⁴ Exception faite des plaines inondables exclusivement dédiées à la culture du riz

Les arachides exportées vers la RCA proviennent des productions obtenues dans les régions du Sud-est. Le circuit principal est constitué par l'artère directe qui transite par le poste frontalier de Sido en direction de Bangui. Les collectes se font sur le marché de Sarh, Doba et Goré.

Une partie des arachides provenant du Tchad sont expédiées de Bangui à Brazzaville par voie fluviale. Les exportations des arachides vers la RCA sont sérieusement perturbées par l'insécurité qui règne au nord de ce pays et dans la région du fleuve Congo.

Les arachides cultivées dans la partie sud-ouest du Tchad sont plus communément exportées au Cameroun. Il s'y ajoute des quantités provenant de la partie sud-est en fonction des opportunités de plus value offerte par les prix.

La ville frontalière de Léré constitue l'un des centres d'exportation vers le Cameroun. Les arachides proviennent des régions avoisinantes de Kélo, Doba et Moundou ainsi que des marchés aux alentours de Léré. Moundou, Pala et Bongor sont des grands marchés utilisés dans les transactions avec le Cameroun. N'Djamena dessert également l'extrême nord du Cameroun à partir du marché de Kousseri. Une partie importante du commerce frontalier est réalisée par des commerçants camerounais qui viennent chercher les produits sur les marchés tchadien ou camerounais proche de la frontière. Les commerçants tchadiens qui font ce commerce s'arrêtent généralement à la frontière.

Il existe une forte variation intra et inter annuelle des prix en fonction de l'offre et de la demande. Les prix sont les plus bas au cours des trois ou quatre derniers mois de l'année. Les besoins de trésorerie pour faire face aux dépenses de scolarité et des fêtes d'année obligent les producteurs à mettre sur les marchés d'importantes quantités d'arachide. C'est à ce moment que les courtiers font d'importants stocks à but spéculatifs. Par la suite la hausse des prix dépend de la production totale, qui détermine les volumes pouvant encore être vendus sur les marchés locaux et surtout des marchés extérieurs (Hauswirth et Reoungal, 2007).

Le prix des arachides peut être assez facilement multiplié par 6 ou 7, entre la période d'achat et celui de la vente 7 à 8 mois plus tard.

b) Les principaux acteurs de la filière

Les acteurs peuvent être classés en deux grandes catégories en fonction de leur sphère d'intervention. Certains ont pour objectif de réaliser des marges bénéficiaires à partir des transactions effectuées localement, d'autres s'occupent plus particulièrement des exportations (Giovanni et al., 1994). Le premier maillon de la chaîne de vendeurs est composé de nombreux petits commerçants qui parcourent les marchés hebdomadaires pour collecter les produits vivriers. Les quantités collectées sont faibles et revendues presque aussitôt sur d'autres marchés un peu plus importants. Les grands commerçants et les exportateurs disposent de capacités financières assez importantes. Ils font recours aux intermédiaires et courtiers qui se chargent de leur constituer d'importants stocks sur les marchés de transbordement. Certains commerçants constituent dès les premières périodes de commercialisation d'importantes quantités d'arachide à des fins spéculatifs.

Les exportateurs sont le plus souvent des camerounais ou des centrafricains qui viennent chercher les produits sur place. On compte également des exportateurs tchadiens, Il s'agit soit des grands commerçants ou de nombreux petits commerçants qui s'associent à plusieurs pour louer les services d'un transporteur. Dans tous les cas ces commerçants vendent leurs produits aux vendeurs des pays de destination, sur les marchés frontaliers.

4.2 Les exportations de bétail

L'ensemble du cheptel tchadien comptait en 2006, environ 10 millions de bovins, 8 millions de petits ruminants et 1,2 millions de camélins (SNRP2, 2008).

Une bonne partie de cet élevage est concentré dans la partie sahélienne du Tchad. Il s'agit toutefois d'un élevage transhumant qui a de plus en plus tendance à descendre vers le Sud du pays. L'élevage représentait avant l'exploitation du pétrole tchadien 12,8% du PIB total et plus de 35% du PIB agricole. Avec les difficultés de la filière cotonnière l'élevage occupe actuellement le deuxième rang dans les exportations. La valeur totale des exportations de bovins varie de 80 à plus de 100 milliards Fcfa par an.

D'après les statistiques officielles du Tchad (2002), le nombre total de bovins exportés sur pieds, était de 554 553 têtes. Plus de 93% de ces animaux sont expédiés Nigéria, environ 5% vont au Cameroun et reste est expédié vers la RCA (CEMAC, 2003).

Malgré des évolutions en dents de scies, les exportations de bovin tchadien marquent une nette tendance à la hausse (fig. 4)

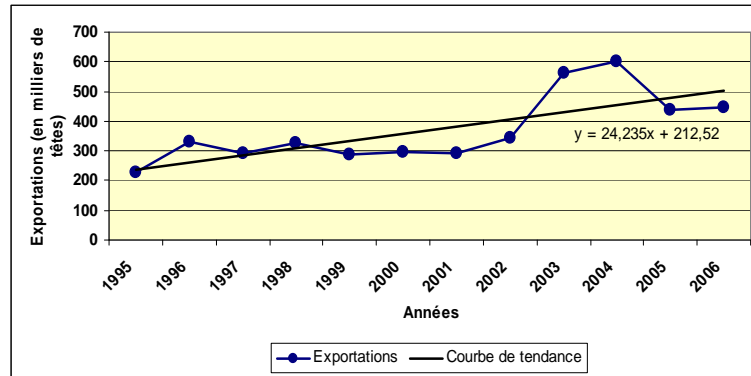


Figure 4 : Evolution des exportations de bovins tchadiens. (Source Administration, FMI, BEAC)

4.2.1 Les circuits de commercialisation et les marchés

Le Tchad exporte traditionnellement ses bovins vers les grands centres urbains du Nigéria, du Cameroun, de la RCA. Plusieurs circuits sont utilisés pour l'acheminement du bétail sur pied.

On identifie 4 circuits d'exportations par lesquels sont acheminés les bovins sur pieds (Durteutre, 2002) : le circuit du Lac (80 000 têtes de bovins par an) et le Circuit de Nguéli (170 000 têtes de bovin/an) aboutissent tous les deux au marché nigérian de Maiduguri. Le circuit centre passe par Bongor (145 000 têtes/an) et aboutit au marché nigérian de Banki. Le circuit sud (1250 000) comprend deux itinéraires : le premier passe par Pala en direction des marchés camerounais transfrontaliers d'Adoumri, de Doumro et de Bogo pour atteindre le marché nigérian de Mubi. Le deuxième itinéraire qui part de Sarh (extrême sud du Tchad) sert à l'approvisionnement des marchés de la RCA et du Congo

Les marchés de Maiduguri, Banki, et Mubi sont des marchés d'éclatement à partir desquels le bétail est expédié par camion vers les grands centres urbain de l'Est du Nigéria.

Le nombre d'animaux empruntant chacun des itinéraires est fonction de la saison (praticabilité des pistes), de l'accès de l'eau en saison sèche et aussi du niveau de sécurité sur les pistes.

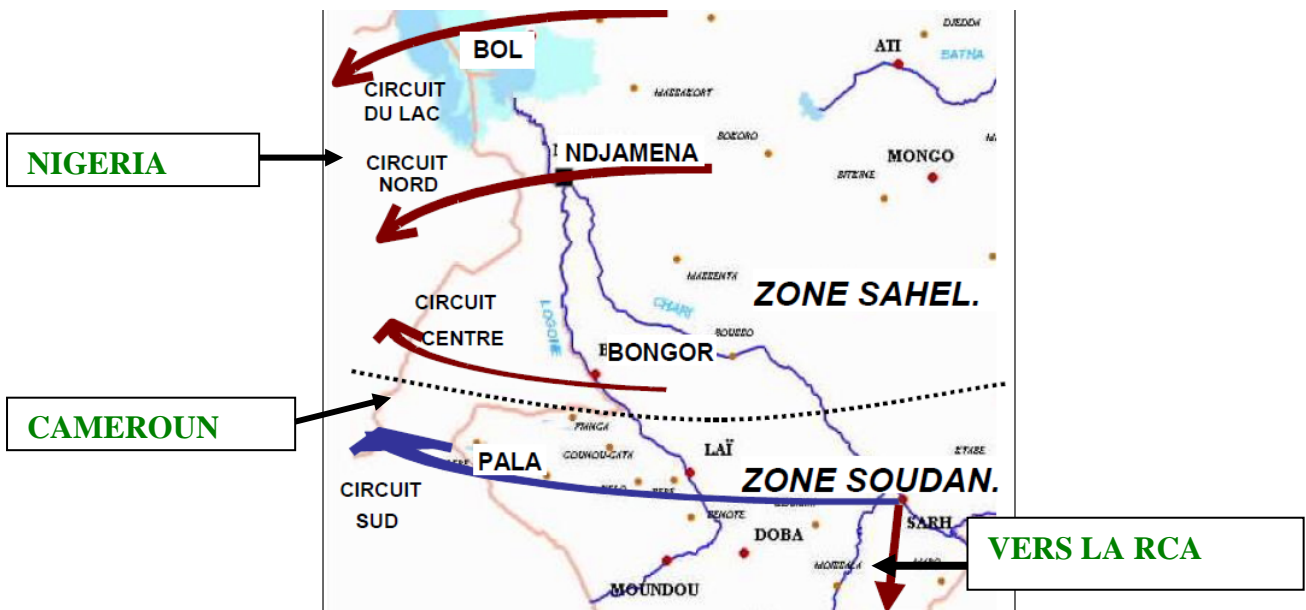


Figure 5. Carte des principaux flux de bétail tchadien à l'exportation.

4.2.2 Les acteurs de la filière

La vente des animaux destinés à l'exportation s'effectue pour l'essentiel sur les marchés hebdomadaires. Cette activité est très dynamique et repose sur une organisation très complexe impliquant de nombreux acteurs et intermédiaires (Koussou et Durteutre, 2002). Le premier acteur indispensable aux transactions des marchés des zones de production est le garant ou *Damin*. Les garants sont nommés par les chefs traditionnels et sont reconnus par les autorités du marché. Leur rôle est d'accueillir les éleveurs du groupe concerné, de les loger, d'accompagner leurs animaux au marché, de le mettre en contact avec les

acheteurs, de certifier l'origine de l'animal et garantir le paiement des taxes officielles. Le garant reçoit pour ses services une rémunération forfaitaire par tête, dont une partie est versée au chef traditionnel. Les réseaux commerçants sont organisés sur la base de l'appartenance ethnique, mais les liens entre associés tiennent plus à des relations de confiance qu'à des liens familiaux (Trueba, 2000)

Les commerçants exportateurs de bétail sont répartis en 2 grands groupes : les commerçants détenteurs d'une autorisation officielle d'exercer le commerce de bétail (commerçant patentés) et les commerçants non patentés qui se servent des premiers comme « prête nom ».

Ce stratagème permet aux commerçants non patentés, pour le remplissage de certaines formalités notamment pour le paiement de la patente annuelle. Certains courtiers ou commerçant sont spécialisés dans les formalités d'exportation et remplissent ce rôle au titre de transitaires ou de « prête-nom ».

5 LES IMPORTATIONS DE PRODUITS ALIMENTAIRES

La majeure partie des importations tchadienne de produits alimentaires proviennent de l'Europe. Il s'agit essentiellement des produits destinés à une consommation urbaine : conserve, pâtes alimentaires, farine de blé, fruits et légumes etc.

Les importations alimentaires Tchad et les pays de la sous région Afrique Occidentale et Centrale concerne un nombre limitée de produits. Les importations de céréales n'interviennent que très ponctuellement pour approvisionner les zones frontalières qui sont déficitaires.

Il faut noter toutefois les volumes des importations de fruits à partir du Cameroun et dans une moindre mesure du Nigéria ont significativement augmenté ces dernières années, aidé en cela par l'exploitation du pétrole au Tchad et par le bitumage de l'axe Touboro (Cameroun) – Moundou (Tchad). Une part importante des importations de fruits est destinée à approvisionner le marché de N'Djamena. L'approvisionnement de N'Djamena se fait par un grand nombre de petits détaillants qui s'approvisionnent quotidiennement sur le marché de la ville voisine de Kousseri. Les quantités importées annuellement sont de ce fait difficile à connaître à cause du caractère très atomisé de l'offre à la frontière.

6 LES DIFFICULTES ET LES CONTRAINTES AUX ECHANGES

6.1 Les coûts de transports

Le Tchad est doublement enclavé, avec un enclavement des différentes régions du pays et un enclavement du pays dans le continent. Cet enclavement est renforcé par le sous-équipement en routes et moyens de transport.

En effet, le Tchad ne dispose que d'environ 1000 Km de routes goudronnées. De même, les routes praticables en permanence sont quasi inexistantes, d'où l'interruption des transports pendant la saison des pluies. Certaines zones se trouvent ainsi complètement déconnectées des marchés durant plusieurs mois. L'enclavement du pays conjugué au mauvais état des infrastructures renchérisse sensiblement le prix des aliments, qu'ils soient importés ou produits localement. On note cependant une légère amélioration des infrastructures routières sur les routes à vocation nationale depuis 2004.

6.2 Les taxes à l'exportation

Depuis l'indépendance, les exportations de bétail et de viande constitue un poste très important de la balance commerciale du Tchad. Les exportations du bétail et des produits de l'élevage sont régies par un décret de 1988, qui soumet l'exportateur à l'obtention d'une patente, délivrée par le Ministre des finances.⁵ Ce dernier fixe chaque année le niveau des droits de sortie du territoire, à percevoir par les services de douane. Des prélèvements illégaux seraient également opérés par un grand nombre d'intervenants (autorités locales, postes de brigade, douaniers, gardes nomades, garde-barrières et autres vérificateurs). Leur cumul atteindrait plus de la moitié du prix du bétail au producteur, et n'encourage pas le développement de la filière.

7 CONCLUSION

Pays à vocation agricole, le Tchad tirait jusqu'à une période récente l'essentiel de ses ressources financières de l'exportation des produits agricoles. Les principaux produits d'exportation que sont le coton et la gomme arabique, sont exportés hors du continent africain. Les échanges des céréales avec les pays voisins sont limités aux zones frontalières et sont caractérisés par la faiblesse des volumes en jeu.

⁵ Décret n° 138 bis/PR/MEHP/88 du 16 avril 1988 portant réglementation de l'exportation du bétail et des produits de l'élevage.

Si le Tchad importe plus de 24% de ses besoins alimentaires, la proportion de ces importations qui provient de la sous région est très faible. Les importations de fruits en provenance du Cameroun et du Nigéria sont toutefois en hausse, impulsées par la demande résultant de l'exploitation du pétrole d'une part, et d'autre part favorisées par le bitumage de la route Touboro (Cameroun) – Moundou (Tchad).

Certains produits vivriers font l'objet d'exportations relativement importantes en direction des pays de la zone CEMAC et du Nigéria. Les tendances générales des flux et les principaux acteurs sont assez bien identifiés, par contre, les quantités échangées lors des transactions ne sont pas connues avec précision. Le contexte actuel est favorable à l'augmentation de l'offre d'exportations des produits tels que l'arachide, le sésame et le niébé. Ces produits apparaissent de plus en plus, au niveau des paysans, comme des cultures de substitution au coton dont la filière est en crise depuis plusieurs années.

Les exportations du bétail, et plus particulièrement du bovin, constituent sans aucun doute, les principaux éléments des transactions transfrontalières entre le Tchad et ses voisins immédiats. La filière bétail, en dépit de sa localisation au niveau de la sous région Afrique Occidentale et Centrale, génère suffisamment de recettes pour que le secteur occupe le 2^e poste d'exportation après le pétrole. Ce commerce qui repose sur des réseaux assez difficiles à maîtriser pourrait rapporter un peu plus au Tchad, si les circuits informels étaient mieux connus et maîtrisés.

Le principal handicap du Tchad dans les échanges avec ses voisins, est la faible productivité de son agriculture, l'état de son réseau routier et son enclavement.

BIBLIOGRAPHIE

Angé A-L., 2004. *CHAD – Cotton sector reform support programme*, CIRAD-TERA n°43/04 N°djamena, SCAC, 170 pp.

BEAC. 2007. *Principaux indicateurs économiques et financiers du Tchad* [en ligne] Secrétariat Exécutif de la CEMAC, Comité de convergence de la zone franc, Disponible sur

BEAC. Tchad : données statistique de base (1995-2008) [en ligne] Disponible sur <http://www.beac.int/stateco/dedsbtch.pdf>

Banque de France, 2007. L'évolution des cours des matières premières exportées par les pays de la Zone franc [en ligne] disponible sur http://www.banque-france.fr/fr/eurosys/zonEFR/page2_2007.htm

CEMAC, 2004. *Etude sur la commercialisation des bovines et de la viande bovine en zone CEMAC*. CEMAC/PRASAC, Yaoundé, 180p

Koussou M.O. et Duteurtre 2002 *Diagnostic et propositions en vue de moderniser le commerce et la transformation des produits de l'élevage au Tchad*. Rapport de mission d'appui au PASEP. Ministère de l'élevage, N°Djamena. 38 p + annexes.

Duteurtre G et al., 2002 *Le commerce de bétail dans les savanes d'Afrique centrale : réalités et perspectives*. In Jamin J.Y., Seiny Boukar L. (eds.) *Savanes africaines : des espaces en mutation, des acteurs face à de nouveaux défis*. Actes de colloque, Maroua Cameroun. N°Djamena, Tchad, mai 2002, [Cédérom]. PRASAC

Hauswirth D., Reoungal D., 2007 Performances technico-économiques des exploitations agricoles en zone soudanienne du Tchad Compétitivité comparée des systèmes de culture. SCAC, ITRAD-PRASAC, N°Djaména, 91p.

INSEED 2005. *Bulletin trimestriel de conjoncture premier trimestre 2005* [en ligne]. N°Djamena. Institut National des Etudes Economiques et Démographiques. 2005 disponible sur http://www.inseed-tchad.org/ins/DEPSYNT/bul_conj_1ertrim2005.pdf.

Nuttens F., 2001. La production de coton graine en zone soudanienne (cartes, graphiques et tableaux). N°Djamena, Ministère de l'Agriculture, ONDR / DSN

PAM, 2005. TCHAD: Analyse et cartographie de la vulnérabilité structurelle à l'insécurité alimentaire en milieu rural au Tchad. [en ligne] disponible sur <http://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/vam/wfp100552.pdf>

République du Tchad, 2004. *Rapport d'activités 2003 du Ministère de l'Agriculture*. N°Djamena, Ministère de l'Agriculture. 54 pp + annexes

République du Tchad, 2008. Document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté : SNRP/2008/2011.

Trueba J., 2000. Un cas d'intégration des marchés : la filière d'exportation bovine du Tchad vers le Cameroun et le Nigéria. Mémoire DAA, ENSA de Rennes, PRASAC, CIRAD-EMVT, 90p + annexes